Réunion de l'Association de parents

14.11.2024



Compte-rendu

Personnes présentes:

- AP: Delphine, Julien, Arnaud, Frédéric, Xavier, Katherine, Sébastien
- **Ecole**: Mme Fisse, Mme Baudine, Mme Anne, Mme Aude, Mme Margot, Mme Hélène

1. Debriefing VTT

Très belle édition 2024 (bonne organisation générale et bon taux de participation, météo clémente):

- 1042 VTTistes
- 20,150 € de recettes (dont 5,025 € de sponsoring 4,575 € au 14/11 et 450 € ensuite)
- 8,430 € de dépenses
- 11,720 € de bénéfice (11,270 au 14/11 et 450 € de sponsoring additionnel ensuite)

La date du VTT en début de congé d'automne n'a pas eu d'impact significatif sur la participation des VTTistes (1067 inscrits en 2023). Cela a également permis au Groupe de Travail "VTT" de pouvoir laisser le matériel des sponsors et de location dans l'école et la salle de gym, et de revenir le lendemain plus reposés pour finaliser correctement le rangement. Néanmoins, l'école souhaite que le VTT n'ait plus lieu en début de congé scolaire à l'avenir. Avec le changement du calendrier scolaire, le 3e weekend d'octobre (date habituelle du VTT) tombe presque systématiquement le 1er dimanche des vacances d'automne. Le calendrier VTTiste est relativement serré à l'automne en raison des chasses organisées et des autres VTT de la région. Néanmoins, l'AP prend en compte cette demande et regardera concrètement si le VTT annuel de Rhisnes peut être déplacé le 2e week-end d'octobre. Cette année, l'option n'était pas envisageable en raison des élections communales.

Les petits "+" de cette année qui ont bien fonctionné (synthèse):

- Principe de responsables par gros poste en amont de l'événement et le jour J (ravitos, bénévoles, parcours, communication, sponsors, restauration, logistique site, bike park, bar etc) est à maintenir et à renforcer.
- Le fléchage parking et l'accès au grand parking décentralisé dans le zoning (Mondelez)
- La SLIP (bière by Houppe) au fût et en cruches, et le bar Houppe mis à disposition, ainsi que la remorque réfrigérante
- Le nouveau parcours 26km (entre le 16 et le 32)
- Les parcours encadrés, éventuellement prévoir un 4e parcours encadré sur 25km l'année prochaine
- Présentation des parcours à l'entrée et affiches des parcours aux ravitos (ajouter les dénivelés)
- Stand réparation Saitta Cycles

Les petits "-" à améliorer (synthèse):

- Revoir les parcours qui sont les mêmes déjà depuis plusieurs années (éventuellement un parcours gravel), notamment le long segment de retour le long de l'autoroute
- Ravitos: prévoir davantage de crêpes et de fruits (oranges, bananes)
- Essayer d'impliquer plus de parents en amont de la préparation pour la délégation de petites tâches
- Inscriptions en ligne? Pour gagner du temps, éviter la retranscription à la main etc
- Visibilité des départs et fléchage à certains endroits
- Jeux en bois difficile à gérer/encadrer, mais a permis d'occuper les enfants. Maintenir une animation enfant mais revoir l'encadrement.
- Prévoir une restauration "végé"

Le détail des commentaires envoyés via le questionnaire d'évaluation en ligne ont été compilés dans un document qui servira de point de départ pour l'édition 2025.

Le souper bénévoles du 8/11 était très chouette. Mais il demande à nouveau du temps et de l'investissement aux équipes. La question est posée de le maintenir, ou de trouver une autre forme de remerciement.

L'implication de l'école dans cet événement est également discutée. Mme Fisse rappelle l'historique du VTT qui est à la base une organisation indépendante de l'école, organisée par un groupe de parents de l'école, au bénéfice de l'école. Bien sûr, l'école s'investit dans l'événement (animations vélos et sécurité routière organisées, préparations pour les ravitos, présence des institutrices en tant que bénévoles le jour J), mais en raison des nombreux projets et autres festivités de l'école, il est difficile pour le personnel de s'impliquer davantage dans l'organisation du VTT.

L'AP comprend et remercie l'école pour la collaboration. Le VTT de Rhisnes est effectivement un événement de grande ampleur qui a atteint une certaine renommée (il n'est pas habituel pour un VTT de comptabiliser plus de 1000 participants!), et qui demande une préparation conséquente. Mais c'est aussi un événement qui permet une visibilité importante de l'école, de son dynamisme, de ses valeurs et qui génère la majorité du budget AP alloué à tous les enfants de l'école pour les activités des classes. La question peut se poser du maintien d'une telle envergure avec une si petite équipe. L'AP souhaiterait également que davantage de parents et d'élèves soutiennent ce projet phare, mais comprend que cela demande du temps et de l'investissement en dehors des obligations professionnelles et familiales de chacun.

2. Prochains événements

• Souper de Saint-Nicolas 30/11: pour rappel, l'organisation du souper est gérée par l'école, l'AP donne un coup de main au niveau du bar (commande, installation, service) et de la sonorisation qui est gérée par François. Un appel aux parents pour un coup de main au service bar partira via Konecto la semaine prochaine. Des cartes boissons bénévoles sont prévues (l'AP enverra les noms à Mme Baudine). Souhait de l'AP de ne pas devoir gérer la fermeture. L'AP peut également prêter le Sumup, il reste aussi de la mayonnaise et des paquets de chips du VTT. Les bénéfices du souper permettent d'offrir les cadeaux de Saint-Nicolas aux enfants. L'AP prend en charge les bonbons

- et chocolats. Cette année, l'école a commandé les bonbons à l'Association Inner Wheel Namur Citadelle qui réalise les sachets au profit de "Ecole et Surdité" et d'autres œuvres.
- Concert des primaires 29/03: les répétitions démarrent le 29 novembre, total de 10 séances. Un subside de 750€ a été reçu de la Région wallonne ce qui permet de diminuer la participation de l'AP (1500€ au lieu de 2000€ prévus initialement, cf. budget catégorie "projets"). Deux représentations sont prévues (15h 17h), un bar et une salle d'attente pour les enfants et les parents seront organisés à la salle communale sur la place de Rhisnes.
- Marche parrainée/portes ouvertes 24/04: pour rappel, l'AP ne prendra pas en charge l'organisation de la marche cette année, afin de ne pas sur-solliciter école, parents et enfants juste après le concert des primaires fin mars. La marche parrainée sera donc organisée par l'école pendant les heures de cours et les portes ouvertes/expositions des travaux se tiendront en fin de journée. L'AP tiendra un bar dès 15h30 (dans le réfectoire comme pour la réunion de rentrée et le souper bénévoles). Afin d'identifier l'AP pour les nouveaux parents qui auraient des questions, Mme Fisse demande que les parents qui tiennent le bar soient visibles (t-shirts, casquettes).

3. Temps de midi zen

Les parents bénévoles ont remonté quelques problèmes de comportement des enfants lors des ateliers au démarrage en début d'année. Mme Fisse est alors passée dans toutes les classes pour recadrer les choses, et depuis, tout se passe bien. L'atelier "théâtre" a eu beaucoup de succès.

Actuellement, 12 parents sont bénévoles. Merci à eux! Il est demandé de re-solliciter les parents et grands-parents qui souhaiteraient proposer d'autres activités (musique, danse, chansons, langues etc). Pas besoin de compétences particulières, ni d'être disponible toutes les semaines, ni de proposer quelque chose de "zen" (le mot est peut-être d'ailleurs mal choisi car tous les types d'activités sont possibles). L'AP pourra faire un post Facebook avec quelques photos pour visibiliser ces activités (les parents ont peu de retour des enfants) et en profiter pour faire cet appel.

L'AP rappelle qu'un budget a été prévu pour du matériel pour les activités sur les temps de midi. Que les parents bénévoles n'hésitent pas à faire la demande via Katherine Demin qui fait le lien entre le groupe "temps de midi zen" et le comité AP. A l'heure actuelle, une demande pour du matériel de dessin (crayons etc) a été reçue et sera prise en charge.

4. Projets & activités des classes

Projet HOPE sur le harcèlement scolaire: sensibilisation, pièce de théâtre, animations en classe etc. Le sujet est bien d'actualité, notamment dans les classes de 4e, 5e et 6e primaire. Mme Aude remarque un décalage entre la théorie et la réalité/pratique. En effet, lors des animations, les enfants sont intéressés, participent et comprennent la problématique, mais force est de constater qu'ils ne parviennent pas toujours à l'appliquer en dehors de la classe. Nécessité de sensibiliser encore davantage aux réseaux sociaux. Il y a 2 ans, un papa de l'école a proposé des animations Child Focus sur le thème du cyber harcèlement qui avaient été bien reçues. Un autre papa a également fait une proposition pour des ateliers similaires cette année à partir de janvier 2025.

L'AP remercie l'école pour les explications. L'idée d'une conférence à destination des parents pourrait être organisée sur le sujet.

- Abri vélo: Mme Fisse explique qu'il s'agit plutôt d'une structure avec des arceaux qu'un véritable abri vélo. La structure sera apposée dans le pré le long du mur qui donne sur la cour de récréation. Pour ce projet, l'école bénéficie d'un subside régional, mais les procédures d'octroi, de lancement et d'exécution du marché public sont très longues. Mme Fisse espère une installation l'année prochaine. Pour rappel, ce projet fait suite à une enquête "vélo" réalisée il y a 2 ans auprès des enfants de l'école visant à évaluer le taux de fréquentation "vélo" et la nécessité d'une structure plus sécurisée pour ceux-ci. L'idée de faire des circuits "encadrés" et "groupés" pour les enfants qui viennent déjà à vélo à l'école est émise.
- Ecole du dehors: à la question d'un projet élargi à l'ensemble des classes maternelles, Mme Fisse répond que les choix pédagogiques sont le fruit d'une réflexion approfondie de l'école et qu'ils ne relèvent pas des parents. Il est prévu que toutes les classes maternelles profitent de l'extérieur régulièrement, mais chaque enseignante a sa propre manière d'enseigner, en accord avec ses compétences, son expérience et sa sensibilité. Il est important que chaque enseignante se sente à l'aise avec la pédagogie qu'elle utilise, car lorsqu'elle enseigne dans un cadre qui lui convient, cela garantit un enseignement de qualité. Une méthode imposée avec laquelle elle ne se sentirait pas en confiance pourrait, au contraire, être contre-productive pour les élèves. Bien que nos enseignantes puissent adopter des approches différentes, soyez assurés que chacune veille avec soin à la qualité de son enseignement et à la progression de vos enfants. La diversité des pratiques pédagogiques est d'ailleurs souvent une richesse, permettant à chaque enfant de s'épanouir et d'apprendre de manière équilibrée.
- Un point rapide est également fait sur les animations <u>jeunesses musicales</u> qui sont en cours et sur l'accès au <u>hall omnisport</u> pour toutes les classes de primaires à l'exception des P3. En effet, les disponibilités horaires de la salle et l'horaire de la classe de P3 ne permettent actuellement pas à cette classe de bénéficier de cet accès. L'école réfléchit à des aménagements.

5. Etat des lieux du budget de l'AP

Julien projette l'état des lieux du budget de l'AP:

Catégories	Balance			
	Réelle	Budget	Différence/Reste	%
VTT	11,276.96 €	10,664.00€	612.96€	105.7%
Souper des bénévoles du VTT	- €	- €	- €	0.0%
Saint-Nicolas	- €	- 731.50€	- €	0.0%
Marche / Portes ouvertes	- €	140.67 €	- €	0.0%
Pâques	- €	- 627.00€	- €	0.0%
Spectacle des primaires	- €	140.67 €	- €	0.0%
Projets	- €	- 3,000.00€	- €	0.0%
Fancy-fair	- €	- 722.50€	- €	0.0%
Activités des classes	- 576.00€	- 2,582.00€	2,006.00€	22.3%
Voyages des classes	- €	- 3,795.00€	- €	0.0%
Divers	- €	- 1,550.00€	- €	0.0%
Frais de fonctionnement	- 216.98€	- 385.00€	168.02€	56.4%
TOTAL	10,483.98 €	- 2,588.33€	2,786.98€	-405.0%

Depuis la rentrée, hormis les dépenses concernant le VTT, l'AP a pris en charge le spectacle "M. Toulmonde" sur le respect et la bienveillance, pour l'ensemble des primaires (576€).

¹ Des sponsors additionnels (450 €) ont été reçus après la réunion, gonflant la recette réelle à 11,720 €.

L'AP contribuera également prochainement à la sortie des P4 au Musée Magritte. Ces dépenses rentrent dans les montants annuels octroyés par enfant dans le budget 2024-2025 de l'AP.

Dans les dépenses à venir prochainement, il y aura donc les chocolats de Saint-Nicolas, la participation pour l'accompagnement choral pour les classes de primaire (1500 € dans la catégorie "projets") et le matériel de dessin pour les temps de midi zens (également catégorie "projets").

Les dépenses encourues en frais de fonctionnement concernent la réunion de rentrée de l'AP (impressions, verre d'accueil pour les parents...).

L'AP souhaiterait avoir un planning des sorties/excursions prévues par les classes, de manière à pouvoir anticiper et veiller à l'utilisation équitable du budget par toutes les classes, et réajuster si nécessaire. En effet, des demandes de paiement ont été réclamées aux parents pour certaines excursions/animations au mois d'octobre alors que le budget de l'AP n'avait pas encore été entamé.

6. Divers

- <u>Bibliothèque:</u> Mme Fisse demande où en est le projet d'encodage et de numérisation des livres et ce que l'école peut faire pour aider. Xavier et Katherine expliquent que l'encodage est retardé en raison de problèmes techniques liés au logiciel d'encodage et à son hébergement. Le fait qu'on ne puisse encoder que sur un seul PC rend la tâche chronophage. La bibliothèque peut néanmoins toujours fonctionner selon l'ancien système. Certains parents se montrent disponibles pour aider à l'étiquetage durant les congés de fin d'année.
- <u>Réflexion sur le fonctionnement de l'AP</u>: l'AP fait le constat que malgré ses efforts de réorganisation (Comité élargi, groupes de travail spécifiques par projet, transparence budgétaire, réunions régulières) et de communication (Konectos, page Facebook, mail de contact, site web, verre d'accueil à la rentrée etc), très peu de parents participent aux réunions organisées par le Comité.

Il est suggéré d'éventuellement réduire le nombre de réunions "plénières" (parents, école) à 3 par année, et de profiter de la réunion de rentrée de l'école pour faire l'Assemblée générale annuelle. Le Comité AP maintiendrait ses réunions internes régulièrement qu'il pourrait ouvrir aux parents qui le souhaitent. Pas mal d'aspects logistiques, budgétaires et de fonctionnement peuvent être réglés par mail entre la direction et le Comité AP (via l'adresse générique). L'important est de communiquer correctement aux réunions plénières et d'être disponible auprès des parents.

L'idée d'un questionnaire sur le fonctionnement de l'AP à envoyer aux parents est émise.